

# BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Diplôme de niveau 5

## GÉRER, NÉGOCIER ET VENDRE

Le titulaire du BTS Professions Immobilières est un technicien polyvalent. Il intervient dans la gestion et la négociation, dans la conduite de promotions immobilières. Il prospecte sa clientèle, négocie des mandats de vente, rédige des compromis, monte et suit un dossier avec des partenaires (banque, assurance) jusqu'à l'acte notarié. Gestion de copropriétés et mission de syndic sont également des orientations de cette formation BTS professions immobilières.

### PROGRAMME & EXAMEN

## OBJECTIFS

- Prendre en compte l'organisation du travail d'une équipe de commerciaux,
- Constituer un portefeuille de clients,
- Préparer et rédiger des actes juridiques liés à la vente ou à la location,
- Suivre un dossier jusqu'à sa conclusion
- Évaluer les droits et biens immobiliers sur un marché donné,
- Promouvoir les biens ou les droits destinés à une clientèle,
- Analyser et évaluer la situation du client et du prospect,
- Négocier pour le compte des différentes parties en présence,
- Maîtriser les incidences des actes juridiques dans chaque situation professionnelle.

### MODULES

Culture générale et expression

Ponctuel - écrit

4 h

3

Anglais

Ponctuel - écrit

2 h

3

Conseil en ingénierie de l'immobilier :

Ponctuel - écrit

3 h

4

- Droit et veille juridique
- Économie et organisation
- Architecture, habitat et urbanisme,
- développement durable

Communication professionnelle en français et en langue étrangère

CCF - Oral

2

Techniques immobilières :

Ponctuel - écrit

3 h

3

- Transaction
- Gestion

Ponctuel - écrit

3 h

3

Conduite et présentation d'activités professionnelles

CCF - Oral

4

## LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES POUR LES TITULAIRES DU DIPLÔME

Le titulaire d'un BTS Professions Immobilières en alternance pourra travailler en agences immobilières, chez un administrateur de biens (syndic, gestion locative), au sein d'une société de promotion immobilière, d'organisme HLM ou encore à son compte en tant qu'indépendant.

Les évolutions de carrière, avec une prise de responsabilités croissantes, sont assez rapidement envisageables. Le titulaire de ce diplôme peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet.

# BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Diplôme de niveau 5

**BUSINESS  
SCHOOL**  
by CSND

CONTRAT DE  
PROFESSIONNALISATION  
OU  
D'APPRENTISSAGE

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

## APRES LE BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Il est possible notamment, de poursuivre une formation commerciale à l'université en licence LMD ou en licence professionnelle, en école spécialisée ou en Ecole de commerce par le biais des admissions parallèles.

## PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le BTS est accessible aux étudiants titulaires du baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec un très bon dossier scolaire et une bonne culture générale.

Il peut l'être également aux étudiants ayant déjà commencé un cursus universitaire et souhaitant se réorienter.

Avoir satisfait à l'étude du dossier et à l'entretien de motivation permettant de vérifier les qualités de bases requises.

L'admission ne sera effective qu'après signature d'un contrat de professionnalisation avec un employeur.



### LES PLUS DE LA FORMATION

- Groupes de travail à petits effectifs
- Suivis individualisés
- Contrôles en Cours de Formation
- Interventions de formateurs professionnels

## NOS MÉTHODES

- Méthodes actives
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants
- Actions pédagogiques interdisciplinaires

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'étudiant s'engage à respecter le rythme de travail et la discipline proposés dans le cadre de l'esprit du centre de formation. Durant les deux années, le contrôle des connaissances s'effectue par :

- L'organisation d'évaluations sommatives, de quiz, de QCM...
- Le passage de BTS Blancs (épreuves orales et écrites)
- Des préparations à la présentation des activités professionnelles : atelier d'entraînement (soutenance à l'oral)

## LE RYTHME

La formation diplômante débute en septembre et se déroule sur 2 ans de septembre à juillet chaque année.

Elle est accessible jusqu'en janvier de l'année en cours.

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Temps au Centre de Formation :

1350 heures sur deux ans

Le reste du temps est passé en entreprise

## LES FRAIS DE FORMATION

- Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.
- La scolarité est gratuite et rémunérée
- Le salaire est exonéré d'impôt (à hauteur du SMIC)

Diplôme délivré par l'Éducation Nationale et attestation de fin de formation à l'issue des 2 ans.

Contact référent H+ : Sophie Delorenzo  
Tél. :04.81.15.01.41 - s.delorenzo@csnd.fr

*En projet, sous la réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.*